

CAMEROUN

■	Capitale d'État (plus de 800 000 hab.)	—+—	Voie ferrée
●	Plus de 1 000 000 hab.	✈	Aéroport, aérodrome
●	Plus de 100 000 hab.	—	Limite de région
●	Plus de 50 000 hab.	—	Limite de département
●	Plus de 20 000 hab.	—	Capitale de région
●	Autre localité	—	Chef-lieu de département
—	Route principale	—	Barrage, chute
—	Route secondaire	—	Marais, terrain inondable
- - -	Autre route et piste	—	Parc national ou réserve





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 475 442 km²

Population : 22,8 millions d'habitants. Densité : 48 habitants/km². Part de la population urbaine : 53,8 %. Taux de croissance démographique : 2,5 %. Langues officielles : français et anglais

Principales villes : Yaoundé (capitale administrative), Bafoussam, Douala, Garoua, Maroua, Limbé

Régime politique : M. Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, a été réélu président de la République en 2004 (mandat de sept ans) puis, pour un troisième mandat, en 2011. Les élections législatives du 30 septembre 2013 ont été remportées par le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti de la majorité présidentielle. M. Philémon Yang, qui dirige le gouvernement depuis juin 2009, est demeuré en fonction.

Économie (2014)

PIB par habitant ¹⁾ : 1 405 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	30,5 % (dont pétrole 7,7 %)
Secondaire	22,5 %
Tertiaire	47,0 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BEAC.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 55,1 ans

Taux de mortalité infantile : 6,1 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 71,3 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 9,6 %

Indice de développement humain – Classement : 152^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain; Banque mondiale (2015), World Development Indicators.

Accords internationaux

Le Cameroun est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), du Commonwealth et de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Cameroun a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2006 et a été admis à bénéficier de l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM). À la suite de l'expiration du programme FRPC (facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance) conclu avec le FMI pour un montant de 30 millions de dollars en janvier 2009, une facilité de protection contre les chocs exogènes a été approuvée le 2 juillet 2009, pour un montant de 144 millions de dollars. Aucun autre programme du FMI n'a été mis en place depuis lors.

À fin juin 2015, la Banque mondiale détenait un portefeuille de dix-sept projets actifs, axés principalement sur l'accès à l'eau ainsi que sur le développement rural et l'industrie. Il représentait un engagement de 968,5 millions de dollars.

À fin juin 2015 également, la dette souveraine du Cameroun était notée B à court et long terme par l'agence Fitch Ratings et BB à court et long terme par Standard & Poor's. Ces notes étaient assorties d'une perspective stable.

ACTIVITÉ

En 2014, la croissance économique a accéléré pour atteindre 6,3 %, après 5,6 % en 2013. L'économie camerounaise a ainsi fait preuve d'une grande résilience malgré les crises sécuritaires qui se sont développées à ses frontières (instabilité en Centrafrique, Boko Haram au Nigéria). Cette accélération de la croissance résulte du dynamisme du PIB non pétrolier (+ 5,8 %) et, dans une moindre mesure, du secteur pétrolier (+ 0,5 %), dont la reprise de la production observée à partir de 2012, après cinq années de baisse, s'est encore amplifiée sur l'ensemble de l'année 2014.

L'accélération de l'activité économique reflète une forte progression de la formation brute de capital fixe, tant publique (1,8 point de contribution à la croissance) que privée (2,7 points), qui a porté le taux d'investissement à 21,5 % du PIB, soit une hausse de 2 points par rapport à 2013 (les chiffres pour 2013 ayant eux-mêmes été révisés en hausse). Le développement de l'activité est également lié à la bonne tenue de la consommation privée, qui a contribué à la croissance à hauteur de 2,3 points. Cette évolution résulte notamment de l'amélioration générale des revenus des ménages en lien avec des vagues d'embauches dans les grands chantiers d'infrastructures publiques. En revanche, en liaison avec l'accélération des importations liées aux programmes d'investissement, la contribution nette du secteur extérieur s'est détériorée, pesant sur la croissance à hauteur de 1,3 point de PIB en 2014, après - 0,9 point en 2013.

La ratification de l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne en juillet 2014, qui débouchera sur un abaissement réciproque, étalé sur quinze ans, des barrières douanières concernant 80 % des échanges avec l'Union européenne, devrait également, à terme, favoriser la croissance économique par un renforcement des capacités exportatrices du pays. Le Programme d'amélioration de la compétitivité de l'économie camerounaise (PACOM), appuyé par l'Union européenne à hauteur

Comptes nationaux du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2011	2012	2013	2014 ^{a)}
Ressources	16 421,6	17 680,5	18 834,4	20 357,8
PIB nominal	12 545,6	13 514,7	14 607,5	15 718,2
dont secteur pétrolier	940,6	1 074,5	1 066,7	1 116,1
Importations de biens et services	3 876,0	4 165,8	4 226,9	4 639,6
Biens	2 940,9	3 079,1	3 101,1	3 466,4
Services	935,1	1 086,7	1 125,8	1 173,2
Emplois	16 421,6	17 680,5	18 834,4	20 357,8
Consommation finale	10 293,8	11 291,4	12 161,9	12 862,7
Publique	1 457,2	1 548,2	1 690,6	1 841,2
Privée	8 836,6	9 743,2	10 471,3	11 021,5
Formation brute de capital fixe^{b)}	2 583,6	2 618,7	2 849,2	3 382,2
Publique	298,0	316,4	336,1	579,4
Privée	2 285,6	2 302,3	2 513,1	2 802,8
dont secteur pétrolier	432,0	457,5	478,9	538,4
Exportations de biens et services	3 544,2	3 770,4	3 823,3	4 112,9
Biens	2 667,4	2 939,2	3 003,7	3 302,2
Services	876,8	831,2	819,6	810,7
Épargne intérieure brute	2 251,8	2 223,3	2 445,6	2 855,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 331,8	- 395,4	- 403,6	- 526,7
Revenus des facteurs	- 142,9	- 227,1	- 303,9	- 313,1
Épargne intérieure nette	2 109,0	1 996,2	2 141,7	2 542,4
Taux d'investissement (en % du PIB)	20,6	19,4	19,5	21,5
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,1	4,6	5,6	6,3
Déflateur du PIB	3,0	3,0	2,4	1,3
Prix à la consommation (en moyenne)	2,9	2,4	2,1	1,9

a) Chiffres provisoires. Les chiffres 2013 portant sur la consommation, l'investissement et, dans une moindre mesure, la croissance économique ont été significativement révisés à la hausse.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : FMI, BEAC.

de 6,5 milliards de francs CFA, devrait contribuer à accélérer les efforts d'adaptation de l'économie et les réformes structurelles.

Au sein du secteur primaire, le secteur agricole, qui emploie plus de 60 % de la population active, a contribué à la croissance économique à hauteur de 1,7 point.

La production vivrière a progressé de 3,0 %, bénéficiant d'une politique de relance dans diverses branches, notamment dans le cadre du Programme Agropoles mis en œuvre depuis 2013, et d'un contexte climatique favorable. Toutefois, la Mission de régulation des approvisionnement des produits de grande consommation (Mirap) – organisme public camerounais – estime à près de 25 % les pertes post-récoltes dues au manque d'infrastructures de stockage dans les principaux bassins de production du pays ainsi qu'à l'enclavement ou au mauvais état des routes rurales, qui freinent l'acheminement des récoltes vers les grands centres de consommation urbains.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2011	2012	2013	2014 ^{a)}
Fèves de cacao (en milliers de tonnes)	220,0	240,0	249,0	288,0
Prix d'achat aux producteurs - grades 1 et 2 (en francs CFA par kg)	600-800	984-1 386	450-580	450-580
Café (en milliers de tonnes)	63,8	65,0	20,0	32,1
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	370-530	370-430	370-430	370-430
Coton-graine (en milliers de tonnes)	136,0	194,9	265,7	294,0
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	211,4	267,6	267,6	267,6
Bananes (en milliers de tonnes)	244,3	231,8	261,8	306,3
Bois tropicaux :				
Production de grumes (en milliers de m ³)	2 464,1	2 444,4	2 478,6	2 663,9
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de tonnes)	429,2	518,7	617,8	803,1
Prix moyens à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³)	289,5	273,1	235,6	227,8
Pétrole (en millions de tonnes)	3,0	3,1	3,4	3,8
Prix du pétrole camerounais (en dollars par baril)	98,7	99,7	98,8	90,7
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par tonne)	335,1	366,3	351,2	322,4

a) Chiffres provisoires.
Source : BEAC.

La production des cultures de rente s'est également inscrite en hausse sous l'effet de la modernisation des techniques agricoles et de l'introduction de plans et semences à haut rendement. La production de bananes, troisième produit d'exportation derrière le pétrole et le bois, a pour sa part progressé de 17,0 % grâce à une augmentation continue des surfaces exploitées et à l'extension de l'irrigation. La production de coton-graine, qui occupe 30 % des terres arables au nord du pays, a quant à elle progressé de 10,7 % dans un contexte de prix aux producteurs élevés (267,6 francs CFA le kilogramme). La filière demeure toutefois vulnérable à des conditions de commercialisation sous-optimales, du fait de l'éloignement des zones de production du port de Douala et de la contrebande, notamment *via* le Nigéria. La production de cacao a augmenté de 15,7 % et celle de café a rebondi de 60,7 % pour atteindre respectivement 288 000 et 32 000 tonnes (la production de café restant de moitié inférieure à son niveau de 2012). Néanmoins, ces volumes devront être très fortement accrus au cours des cinq prochaines années, pour que le pays atteigne les objectifs de production prévus dans son plan de relance des filières cacao-café (bénéficiant de l'appui de l'Union européenne) à l'horizon 2020, qui projette une production cacaoyère à 600 000 tonnes et de café à 185 000 tonnes, dont 150 000 tonnes pour la variété robusta et 35 000 tonnes pour l'arabica.

À terme, le développement des filières de production, et en particulier leur financement, pourraient être facilités par le projet de création d'une bourse des matières premières, le *Cameroon Commodities Exchange* (CCX). Le CCX, qui doit devenir opérationnel au cours du second semestre de 2015, constituerait une plate-forme de transactions pour huit produits agricoles, qui seraient introduits progressivement à la bourse sur une période de quatre ans : le cacao et le maïs (1^{re} année), le sorgho, le mil et le manioc séché (2^e année), l'huile de palme et le riz paddy (3^e année), le coton (4^e année). À l'instar de la bourse créée en Éthiopie, ou des projets actuellement envisagés par d'autres pays africains, le fonctionnement et le succès du CCX apparaissent néanmoins fortement tributaires, d'une part, de l'amélioration des infrastructures routières des zones de production et des conditions de stockage des produits agricoles et, d'autre part, du développement du système financier national ou régional (systèmes de paiement, taille des acteurs bancaires et des marchés nationaux, infrastructures de marché) et de l'intérêt des investisseurs internationaux.

En ce qui concerne la filière bois, qui constitue un secteur important de l'économie, notamment en termes d'emploi, la production de grumes a augmenté de 7,5 % en un an. En 2014, la participation de la Chine dans le secteur du bois au Cameroun comprenait dix-neuf permis (six concessions et treize « ventes de coupe ») couvrant 650 000 hectares, soit un peu plus de 10 % de la zone des permis forestiers au Cameroun. Début 2015, le gouvernement camerounais a validé le Programme national d'appui à la transformation des produits forestiers (PNATPF), pour un montant de 13,7 milliards de francs. Il vise à promouvoir la création de petites unités capables de transformer jusqu'à 25 % du bois coupé dans les communes forestières. Le PNATPF vient s'ajouter au projet de création, dans les régions de l'Est et du Centre, de deux zones industrielles dédiées à la filière bois, l'objectif des autorités étant non seulement d'assurer le sciage sur place des grumes produites, mais également d'encourager la deuxième transformation en mobilier des produits sciés.

La production de pétrole brut s'est accélérée, le volume extrait progressant de 11,8 % en un an. Cette hausse reflète plus particulièrement la montée en puissance de l'exploitation de nouveaux champs pétrolifères, comme le champ de Mvia, à partir de novembre 2013, et le champ de Dissoni Nord. Dans ce contexte, le gouvernement camerounais ambitionne de se doter d'une seconde raffinerie de pétrole, située à Kribi. La société russe Ruzgazengineering Group a été préqualifiée pour le financement et la réalisation des études de faisabilité de ce projet, au moment où la Sonara est engagée dans un vaste programme de modernisation de ses équipements, pour un investissement global d'environ 400 milliards de francs.

L'extraction gazière qui avait débuté en 2013 a plus que doublé en 2014, avec une production estimée à 31 200 tonnes, contribuant à l'alimentation de la centrale électrique de Kribi. Cette augmentation de la production est avant tout le fait de l'exploitation croissante des champs Sanaga Sud et Logbaba qui a donné lieu à la mise en service, en novembre 2014, à Douala, de la première unité de traitement de gaz naturel. La société britannique Golar LNG Ltd prévoit également la mise en production, dès 2017, d'une usine de gaz naturel liquéfié sur support flottant sur le champ gazier de Kribi (500 milliards de m³) au rythme de 1,2 million de tonnes par an, pour une durée de huit ans.

S'agissant du secteur minier et de la construction des infrastructures autour du gisement de fer de Mbalam, à l'est du pays, le groupe portugais Mota-Engil, qui avait remporté l'appel d'offres en juin 2014 et disposait d'un an pour en structurer le financement, a été évincé. La société australienne Sundance Resources qui détient, depuis 2012, le permis d'exploitation du fer de Mbalam, a indiqué que le Gouvernement comptait financer à 100 % la construction des infrastructures par le biais de prêts accordés par la banque chinoise, Exim Bank.

En 2014, la contribution du secteur secondaire à la croissance s'est renforcée, pour atteindre 1,8 point, grâce à une accélération de l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics consécutive à la réalisation des grands projets d'infrastructures routières, portuaires et immobilières. Le développement du secteur du BTP devrait être facilité par la construction, avant la fin de l'année 2015, d'une seconde cimenterie dans la banlieue de Yaoundé par le groupe Dangote, après que celle de Douala, d'une capacité de production de 1,5 million de tonnes,

a été mise en service en avril 2015. La cinquième cimenterie du Cameroun, après Cimencam du groupe français Lafarge, Cimaf du groupe marocain Addoha, la cimenterie Dangote et celle du groupe turc Eren Holdings (également à Douala), sera construite par la société chinoise Sinoma, afin d'anticiper une nouvelle augmentation de la demande de ciment tant au Cameroun qu'en Afrique centrale. La production d'aluminium a été multipliée par trois du fait de la hausse substantielle de la fourniture de gaz pour alimenter la société productrice d'aluminium, Alucam.

Néanmoins, le développement du secteur secondaire demeure tributaire de la résorption de goulets d'étranglement dans la production et la distribution d'électricité. L'objectif affiché par les autorités est de porter la production d'électricité à 3 000 MW à l'horizon 2020. Afin de remplir cet objectif, la centrale à gaz de Kribi a débuté sa production en mai 2013 et peut fournir 216 MW, soit environ 25 % de la demande énergétique du pays. Son extension, décidée par le Gouvernement, portera sa capacité de production à 330 MW. Outre les centrales thermiques mises en place depuis 2011 dans le cadre d'un plan d'urgence, une part importante de l'augmentation prévue de la production provient de la valorisation du potentiel hydroélectrique exceptionnel du pays. Le barrage de Lom Pangar, d'une capacité de 30 MW devrait être mis en eau en septembre 2015 et le barrage de Mekin, d'une puissance de 15 MW, en avril 2016. Le barrage de Memve'ele (211 MW) devrait quant à lui être mis en service le 30 juin 2017. Le projet hydroélectrique de Nachtigal Amont (420 MW), qui comprend la construction de barrages, d'un canal usinier, d'une centrale hydroélectrique dotée de sept groupes de 60 MW et d'une ligne d'évacuation d'énergie jusqu'à Yaoundé est pour sa part développé par un consortium composé de l'État du Cameroun, Électricité de France, la Société financière internationale et Rio Tinto Alcan pour un coût estimé de 1 milliard de dollars. Enfin, en 2015, un protocole d'accord a été signé par le Cameroun et le Congo concernant la construction du barrage de Cholet et d'une centrale hydroélectrique (600 MW) sur le fleuve Ngoko, frontière fluviale entre les deux pays, Ce projet coûtera entre 354 et 670 milliards de francs selon les options choisies par son constructeur, l'entreprise chinoise Sinohydro.

Le secteur tertiaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 2,8 points, en liaison avec la poursuite de grands projets publics dans les filières

des transports, de l'hôtellerie et de la restauration. S'agissant plus particulièrement des transports, les infrastructures portuaires et ferroviaires, dont les insuffisances constituent un frein au développement économique du pays, font l'objet d'importants investissements publics. Afin d'y remédier, le port en eaux profondes de Kribi, financé en partie par la banque chinoise Exim Bank à hauteur de 210 milliards et confié, pour la réalisation des infrastructures de base, à la China Harbour Engineering Company Ltd (CHEC) devrait être inauguré en 2015. L'étude de faisabilité du chemin de fer reliant Kribi à Édéa a également été confiée à CHEC, en partenariat avec le groupe Bolloré. Le secteur de la téléphonie mobile a également été caractérisé par son dynamisme avec l'arrivée, en septembre 2014, d'un troisième opérateur, Nextell.

Afin de compléter le *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi* (DSCE) pour la période de 2010 à 2020, un « plan d'urgence » triennal pour soutenir la croissance a été lancé à la fin de l'année 2014. Il porte sur une grande variété de secteurs (transport, communication, eau, etc.) et le montant des investissements projetés est sans précédent (925 milliards de francs sur la période 2015-2017 en sus des dépenses d'investissement déjà budgétées). Le gouvernement prévoit de financer la majeure partie de ces investissements par la conclusion de prêts auprès d'établissements bancaires et a prévu de faire, fin 2015, son entrée sur le marché financier international, avec un emprunt de 1,5 milliard de dollars.

Le rythme de progression des prix à la consommation a ralenti de 2,1 % en 2013 à 1,9 % en 2014 en moyenne annuelle. Toutefois, la tendance s'est inversée en glissement, le taux d'inflation remontant à 2,5 % à fin décembre 2014, contre 1,7 % un an plus tôt. Le maintien du niveau d'inflation en dessous de la norme communautaire est essentiellement attribuable à la bonne progression de la production agricole vivrière, associée à la baisse des coûts de communication et notamment de la téléphonie mobile. Toutefois, le changement de dynamique observé sur l'ensemble du second semestre 2014 a été entretenu, d'une part, par la fermeté de la demande intérieure et, d'autre part, par les hausses du prix réglementé des hydrocarbures décidées en juin 2014 (permettant une réduction des subventions énergétiques) et l'augmentation des tarifs officiels du taxi, dont les effets sur l'inflation ont néanmoins été limités par les mesures compensatoires prises par le gouvernement.

FINANCES PUBLIQUES

Les recettes budgétaires de l'État se sont inscrites en hausse, passant de 2 655,4 milliards en 2013 à 2 795,8 milliards en 2014. Le dynamisme des recettes non pétrolières, qui représentent plus des deux tiers des recettes budgétaires, s'est renforcé, pour atteindre 14,0 % du PIB non pétrolier, après 13,5 % l'année précédente. Cette amélioration résulte pour l'essentiel d'une hausse des impôts sur les revenus (+ 13,8 %), en liaison avec l'augmentation des revenus disponibles ainsi que des recettes sur le commerce international (+ 14,6 %). Malgré la progression de l'extraction du pétrole brut, les recettes budgétaires pétrolières ont reculé de 11,9 %, pâtissant de la chute des cours du pétrole au second semestre 2014.

Les dépenses publiques, alignées sur les priorités du DSCE, ont conservé un caractère expansionniste. L'augmentation des dépenses publiques de 7,8 % recouvre essentiellement une hausse de 11,9 % des dépenses courantes induite par une augmentation de la masse salariale (26,2 % du budget) suite à des recrutements dans l'Éducation nationale ainsi que dans les services de sécurité et de défense, une progression des achats de biens et équipements (21,1 % du budget) ainsi qu'une hausse des transferts et subventions (18,1 % du budget), en dépit du rattrapage des prix des carburants et de la baisse des prix du pétrole sur les marchés internationaux. En partie financé par les contributions de la CEEAC et les dividendes de la BEAC, le coût budgétaire de la lutte contre Boko Haram et de la prise en charge des réfugiés en provenance de RCA (100 000 environ) et du Nigéria est, en revanche, difficile à appréhender. Les intérêts sur la dette intérieure et extérieure ont continué à croître du fait de la progression des investissements publics, financés, pour une part importante, par des emprunts extérieurs.

S'agissant de la lutte contre Boko Haram, deux projets vont être lancés, en 2015, par l'Union européenne. Le premier projet, d'un montant global de 2,6 milliards de francs, permettra de renforcer les capacités opérationnelles de la protection civile. Le second projet, à hauteur de 1,5 milliard de francs visera à favoriser l'intégration socio-économique des jeunes défavorisés dans la région Nord.

Les dépenses en capital, pour leur part se sont de nouveau établies à un niveau élevé, atteignant 1 007,5 milliards, contre 992,8 milliards un an plus tôt, soit une progression de 1,5 % en un an,

en liaison avec la mise en œuvre des investissements en infrastructures.

En 2014, le déficit base engagements (dons compris) s'est accru d'une année sur l'autre, pour s'établir

à 448,8 milliards, soit 2,9 % du PIB, après 2,4 % en 2013.

Compte tenu de l'apurement d'arriérés à l'égard des entreprises, à hauteur de 14,6 milliards, le déficit

budgétaire base caisse s'est établi à 463,4 milliards, soit 2,9 % du PIB en 2014, après 2,6 % en 2013, financé essentiellement par recours à l'emprunt extérieur, à hauteur de 413,3 milliards, notamment auprès de la Chine.

Ainsi, la Chine représentait 31,2 % du total des décaissements de prêts des bailleurs en 2013, 45,6 % en 2014, et atteindrait 50 % en 2015. D'autres soutiens sont, en effet, en cours de négociation, dont environ 200 milliards pour une usine d'alimentation en eau potable pour la ville de Yaoundé. La Chine a également annoncé qu'elle était prête à participer au financement du plan d'urgence triennal adopté en décembre 2014, sans toutefois en préciser les modalités. Dans ce contexte, et compte tenu du projet de lancement d'un emprunt de 1,5 milliard sur les marchés internationaux, la question de l'évolution du poids de la dette non concessionnelle dans le passif de l'État se pose de manière croissante.

Tableau des opérations financières de l'État camerounais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2011	2012	2013	2014 ^{a)}
Recettes totales	2 294,9	2 489,5	2 655,4	2 795,8
Recettes budgétaires	2 228,6	2 434,6	2 609,1	2 772,4
Recettes pétrolières	621,6	700,8	679,3	598,5
dont redevance	516,7	532,4	500,8	415,4
Recettes non pétrolières	1 607,0	1 733,8	1 929,8	2 173,9
dont recettes non fiscales	77,5	85,0	102,1	134,3
Dons extérieurs	66,3	55,0	46,3	23,4
Dépenses totales et prêts nets	2 380,6	2 549,2	3 010,8	3 244,6
Dépenses courantes	1 762,5	1 808,2	1 958,3	2 191,2
Salaires	681,6	706,1	790,0	848,8
Intérêts	44,1	51,2	57,6	69,2
Intérêts sur la dette intérieure	13,5	13,3	10,6	12,8
Intérêts sur la dette extérieure	30,6	38,0	47,0	56,4
Autres dépenses courantes	1 036,8	1 050,9	1 110,7	1 273,2
Dépenses en capital	584,0	679,4	992,8	1 007,5
Dépenses budgétaires	483,8	490,4	500,1	520,5
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	100,2	189,1	492,7	487,0
Dépenses de restructuration	34,1	61,5	59,7	45,9
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons)^{b)}	- 21,2	112,5	138,0	71,2
Solde (base engagements)^{c)}	- 85,7	- 59,6	- 355,4	- 448,8
Arriérés	- 96,2	- 60,0	- 26,1	- 14,6
Arriérés intérieurs	- 96,2	- 60,0	- 26,1	- 14,6
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde (base caisse)^{d)}	- 181,9	- 119,6	- 381,5	- 463,4
Financement	181,9	119,6	381,5	463,4
Financement intérieur	153,3	5,5	- 45,0	50,1
Bancaire	165,8	117,6	124,3	- 32,5
Non bancaire	- 12,4	- 112,1	- 169,3	82,6
Financement extérieur	28,6	114,1	426,5	413,3
Tirages sur emprunts	86,6	177,5	486,5	482,8
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 58,0	- 63,4	- 60,0	- 69,5
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,8	18,0	17,9	17,6
Recettes pétrolières	5,0	5,2	4,7	3,8
Dépenses courantes	14,0	13,4	13,4	13,9
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 0,4	0,6	0,6	0,1
base engagements (dons compris) ^{c)}	- 0,7	- 0,4	- 2,4	- 2,9
base caisse ^{d)}	- 1,4	- 0,9	- 2,6	- 2,9

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières.

Balance des paiements du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2011	2012	2013	2014 ^{a)}
Transactions courantes	- 353,1	- 488,1	- 557,1	- 677,7
Balance commerciale	- 273,5	- 139,9	- 97,4	- 164,2
Exportations FOB	2 667,4	2 939,2	3 003,7	3 302,2
dont : pétrole brut	902,1	1 039,8	1 088,4	1 223,7
cacao	216,4	165,5	182,4	264,7
café	59,6	41,5	18,9	28,7
coton	101,1	59,6	70,2	64,0
banane	39,3	40,7	41,1	39,6
caoutchouc naturel	81,8	50,5	51,0	37,7
bois	326,8	303,7	278,0	321,8
aluminium	50,3	30,6	40,6	121,1
autres	890,0	1 207,2	1 233,1	1 200,8
Importations FOB	- 2 940,9	- 3 079,1	- 3 101,1	- 3 466,4
dont : produits pétroliers	- 921,0	- 1 078,7	- 714,8	- 973,1
biens d'équipement	- 444,8	- 593,6	- 671,7	- 752,3
autres	- 1 575,2	- 1 406,8	- 1 714,6	- 1 741,0
Balance des services	- 58,3	- 255,5	- 306,2	- 362,5
dont : fret et assurance	- 166,0	- 176,3	- 170,3	- 164,9
voyages et séjours	- 56,5	- 85,8	- 18,0	- 73,3
services officiels	9,2	9,7	33,5	52,5
autres services privés	191,3	44,4	- 79,9	- 86,9
autres transports et autres assurances	- 36,2	- 47,5	- 71,5	- 89,9
Balance des revenus	- 142,9	- 227,1	- 303,9	- 313,1
Rémunération des salariés	11,1	23,7	12,8	2,3
Revenus des investissements	- 154,0	- 250,8	- 316,7	- 315,4
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 30,6	- 38,0	- 47,0	- 56,4
intérêts de la dette extérieure privée	- 171,7	- 278,7	- 292,6	- 307,3
Balance des transferts courants (nets)	121,6	134,4	150,4	162,1
Secteur privé	60,0	90,6	105,0	123,4
Secteur public	61,6	43,8	45,4	38,7
Compte de capital et d'opérations financières	235,2	617,3	586,2	650,1
Compte de capital (net)	61,5	59,8	48,1	56,8
Publics	13,7	11,6	6,2	4,2
Privés	47,9	48,2	41,9	52,6
Comptes d'opérations financières (net)	173,6	557,6	538,1	593,3
Investissements directs	219,7	413,4	348,2	366,8
dont secteur pétrolier	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements de portefeuille	- 26,8	- 0,8	- 34,5	- 43,2
Autres investissements	- 19,2	145,0	224,4	269,7
Erreurs et omissions	- 41,5	- 85,4	- 73,0	56,5
Solde global	- 159,3	43,9	- 43,9	28,9
Financement	159,3	- 43,9	43,9	- 28,9
Variations des réserves officielles	159,3	- 43,9	43,9	- 28,9
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

Le déficit de la balance des services s'est également creusé à 362,5 milliards, contre 306,2 milliards un an plus tôt, en liaison avec l'alourdissement du déficit de tous les postes, tout comme celui de la balance des revenus reflétant une hausse des charges d'intérêt de la dette dans un contexte de réendettement extérieur de l'État et des entreprises.

L'excédent des transferts courants s'est établi à 162,1 milliards, provenant pour une large part de l'augmentation des transferts des migrants, en dépit d'une baisse de plus de 8 % de l'aide publique au développement.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 586,2 milliards en 2013 à 650,1 milliards en 2014. Cette augmentation renvoie tant à une hausse des investissements directs étrangers (+ 5,3 %), notamment dans le secteur pétrolier, qu'à des entrées de capitaux au titre des « autres investissements ».

Au total, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire à hauteur de 28,9 milliards, soit 0,2 % du PIB. Cet excédent s'est traduit par une hausse de même montant de la contribution du Cameroun aux réserves officielles de la zone.

À la suite de l'annulation de près de 60 % du stock de la dette publique du Cameroun en 2006 après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE¹, la part de la dette extérieure dans le PIB est revenue autour de 11 % en 2011, pour recommencer à croître et s'établir à hauteur de 16,6 %

en 2013. Néanmoins, le poids du service de la dette s'est inscrit en baisse, passant de 3,3 % des exportations de biens et services en 2012 à 2,8 % en 2014, et de 5 % à 4,1 % des recettes budgétaires au cours de la même période. En 2014, selon la BEAC, compte tenu

¹ Les annulations de dette additionnelles à l'IPTE octroyées par la France dans le cadre des engagements de Gleneagles ont été effectuées par le biais d'un C2D (contrat de désendettement et de développement), mécanisme original consistant à recycler les échéances de remboursement de la dette du Cameroun à l'égard de la France, refinancées par des dons. Le premier C2D, d'un montant de 537 millions d'euros, a été suivi par un second d'un montant de 326 millions d'euros pour la période 2011-2016.

Dettes extérieures du Cameroun

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2010	2011	2012	2013
Dettes à court et long terme	3 193,7	3 110,3	3 750,8	4 922,3
Dettes à long terme	2 740,2	2 598,0	3 153,6	4 041,1
Dettes publiques garanties	2 163,0	2 136,8	2 785,7	3 816,2
Dettes privées non garanties	577,2	461,2	367,9	224,9
Recours aux crédits du FMI	444,6	442,0	440,0	437,2
Dettes à court terme	8,9	70,3	157,2	443,9
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	8,9	2,3	24,2	61,9
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	70,6	0,0	43,7	129,0
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	55,5	41,4	50,8	63,6
Dettes extérieures/PIB	13,5	11,7	14,2	16,6
Service payé de la dette/exportations de biens et services	3,4	4,3	3,3	2,8
Service payé de la dette/recettes budgétaires	4,7	6,8	5,0	4,1
Dettes multilatérales/dettes totales	24,6	27,7	30,1	27,9

Sources : Banque mondiale, BEAC.

de l'importance des financements extérieurs, notamment mis en place pour financer le programme d'investissement, la part de la dette extérieure dans le PIB s'est accrue de 1,9 point de PIB.

Lors de la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale en juin 2014, le risque de surendettement à moyen terme a été réévalué de faible à modéré, compte tenu notamment d'un encours significatif de prêts non concessionnels, notamment auprès de la Chine, pour partie non encore déboursés, et destinés à financer le programme d'investissement public. Si la charge de la dette est considérée comme soutenable par le FMI, l'institution note qu'un recours croissant à un endettement extérieur

non concessionnel, combiné à un endettement intérieur dynamique, pourrait placer la dette publique sur une trajectoire non soutenable.

Outre la sélection d'investissements au rendement économique élevé afin d'assurer le caractère optimal des prêts contractés², la mise en œuvre de montages financiers soutenables à long terme, faisant appel à des financements innovants, apparaît nécessaire afin d'assurer la soutenabilité de programmes d'investissement ambitieux, notamment dans le domaine des infrastructures, afin qu'ils participent effectivement à une élévation de la croissance potentielle, comme l'a notamment fait apparaître la conférence

« Financer l'avenir : le développement des infrastructures en Afrique centrale », organisée en mars 2014 par les autorités camerounaises et le FMI.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2014, le système bancaire camerounais comptait treize banques commerciales en activité, comme l'année passée, dont quatre banques locales et neuf filiales de groupes étrangers.

2 Viabilité budgétaire, investissement public et croissance dans les pays à faible revenu, riches en ressources naturelles : le cas du Cameroun, *IMFWP 13/144*, juin 2013.

Situation simplifiée du système bancaire du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2012	2013	2014	Passif	2012	2013	2014
Trésorerie et divers	1 233,5	1 314,9	1 390,9	Trésorerie et divers	377,7	452,2	507,9
Crédits à l'État	39,9	34,5	31,3	Dépôts de l'État	339,5	380,3	413,1
Crédits à l'économie	1 611,5	2 017,1	2 305,2	Dépôts du secteur privé	2 321,4	2 689,4	2 926,0
Créances en souffrance nettes	91,2	133,7	87,2	Fonds propres	235,6	324,4	352,1
Valeurs immobilisées	298,1	346,1	384,4				
Total	3 274,2	3 846,3	4 199,0	Total	3 274,2	3 846,3	4 199,0
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	58,9	57,9	54,7	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	11,3	38,3	12,3
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	14,8	58,9	13,4				

Source : COBAC.

En 2014, le total du bilan du système bancaire a enregistré une hausse de 9,2 %, après une hausse de 17,5 % en 2013. Ce ralentissement provient essentiellement, du côté de l'actif, d'une moindre croissance des crédits bruts (11,6 %, après 21,0 % en 2013) et, du côté du passif, de la collecte des dépôts (+ 8,8 %, après 15,4 % en 2013), alors que les crédits à l'État se sont de nouveau contractés, à hauteur de 9,2 %. Le ratio d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts de la clientèle) s'est situé à 79,6 %, en progression par rapport à 2013 (77,6 %), soit à un niveau supérieur à celui de la CEMAC (72,4 %). L'inclusion financière demeure faible, seuls 12 % des adultes disposant d'un compte bancaire.

En 2014, malgré une hausse sensible du produit net bancaire (17,4 %), le système bancaire a affiché un résultat net de 36,9 milliards, contre 96,6 milliards en 2013, soit une baisse de 61,8 % sur un an. Cette forte baisse provient avant tout d'une forte hausse des dotations aux provisions, après les reprises de provisions importantes enregistrées en 2013. Le taux de marge nette, qui avait atteint 38,3 % en 2013, est ainsi ressorti à 12,4 %, soit un niveau comparable à 2012 (11,3 %), et le coefficient de rentabilité à 13,4 % (après 58,9 % en 2013 et 14,8 % en 2012).

La qualité du portefeuille de crédits s'est améliorée en 2014, du fait de la légère baisse des créances en souffrance brutes, de 330 à 322 milliards (- 2,4 %), soit 12,1 % des crédits bruts en 2014, contre 13,9 % à fin 2013. En outre, le niveau global des provisions ayant été stable à 225,0 milliards, le taux de couverture des créances en souffrance s'est mécaniquement amélioré, soit 69,9 % (après 68,2 % en 2013).

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC, la croissance de l'activité économique demeurerait soutenue en 2015, la croissance du PIB réel s'établissant à 5,5 %. Au cours du premier semestre 2015, la production de pétrole a poursuivi sa tendance haussière : selon la Société nationale d'hydrocarbures (SNH), la production nationale de pétrole avait franchi, pour la première fois depuis 2002, la barre des 100 000 barils par jour. Grâce à la montée en puissance combinée de nouveaux champs de pétrole et de gaz, la croissance réelle du PIB pétrolier accélérerait ainsi à 21,5 %, dans un contexte pourtant défavorable de baisse des cours du pétrole. La croissance réelle du PIB non pétrolier, quant à elle, ralentirait légèrement, à 4,8 % en raison de la baisse des revenus

pétroliers, la baisse des cours du pétrole n'étant que partiellement compensée par la hausse de la production, mais demeurerait ferme à 4,8 %, l'économie du Cameroun étant la plus diversifiée de la CEMAC.

Les prévisions de croissance économique demeurent soumises à deux aléas baissiers significatifs. La baisse des prix du pétrole entamée fin 2014 et qui s'est poursuivie au cours du premier semestre de 2015, ainsi que l'atonie des marchés de matières premières, résultant du ralentissement de la croissance des pays émergents, constituent des aléas importants sur le développement du secteur, même s'il ne représente qu'environ 7 % du PIB au Cameroun. En second lieu, l'activité économique pourrait être perturbée par l'insécurité continue aux frontières avec le Nigéria et la Centrafrique.

L'ensemble des secteurs économiques soutiendrait l'activité. Le secteur primaire contribuerait à la progression du PIB réel à hauteur de 1,9 point, compte tenu de la bonne tenue des activités extractives et du dynamisme de l'agriculture vivrière en liaison avec l'expansion des activités des agropoles (quinze nouvelles agropoles devraient être créées en 2015). Soutenu par les investissements publics, et notamment le plan d'urgence triennal adopté en décembre 2014 en faveur de la croissance, le secteur secondaire contribuerait à la progression du PIB réel à hauteur de 1,6 point, tandis que la contribution du secteur tertiaire s'élèverait à 2,0 point.

L'inflation demeurerait modérée. La progression de l'indice des prix s'établirait autour de 2,8 %, en deçà du seuil de convergence de 3 %, compte tenu de la fermeté de la demande finale.

En revanche, la situation des finances publiques devrait se dégrader, du fait de la baisse (- 14,4 %) des recettes pétrolières, liée à la chute du cours du pétrole brut. Les dépenses publiques devraient continuer à progresser notamment à travers la poursuite des programmes d'investissement et le maintien des dépenses courantes à un niveau comparable à celui de 2014, dont environ 200 milliards seraient uniquement consacrés à la lutte contre Boko Haram. Dans ce contexte, le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'établirait à 3,5 % du PIB, contre 2,9 % en 2014.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit de la balance commerciale s'accroîtrait compte tenu du recul des exportations pétrolières et de la fermeté des importations. Le solde global deviendrait déficitaire à hauteur de 421,3 milliards, soit 2,5 % du PIB.

Lors des consultations au titre de l'article IV conclues en juin 2014, le FMI a notamment mis l'accent sur la nécessité d'accélérer les réformes structurelles, susceptibles d'améliorer le climat des affaires afin de promouvoir l'initiative privée et de renforcer l'attractivité du pays vis-à-vis des investisseurs internationaux. S'agissant des finances publiques, l'efficacité économique des dépenses à moyen et long terme pourrait être améliorée grâce à une réallocation des dépenses courantes en faveur des dépenses sociales, de santé et d'éducation, des marges de manœuvre budgétaires pouvant par exemple être dégagées par une réduction des subventions publiques aux carburants. Les

dépenses publiques engagées en faveur d'investissements à haut rendement, dans les infrastructures énergétiques et de transport, sont essentielles pour réduire les goulets d'étranglement qui brident la croissance économique, mais doivent être financées de manière pérenne et soutenable, en particulier par la recherche de partenariats avec le secteur privé. La mission a également souligné la dégradation de la situation financière de l'État depuis 2013, qui s'est traduite par une augmentation rapide du niveau d'endettement. Pour ces raisons, le FMI a émis des doutes quant à la capacité du Cameroun à atteindre son objectif de devenir un pays « émergent » d'ici 2035.